



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT.396

Déposé le : 01.10.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Le gymnase, plus c'est long plus c'est bon ?

Récemment, le département du DFJC, par la direction générale de l'enseignement post-obligatoire, nous informait que prochainement le gymnase vaudois ne serait plus possible qu'en version (extrêmement) longue de 4 ans.

Nous assistons progressivement à un allongement de la durée des études universitaires qui sont maintenant de 5 ans au minimum (3 ans de bachelor et 2 ans de master). Avec le gymnase vaudois passant de 3 ans à 4 ans, la durée des études universitaires complètes seraient donc d'au minimum 9 années, naturellement avant les doctorats et post-doctorats.

Pour les anciens qui ont connu le gymnase en 2 ans et les études universitaires type HEC ou le droit en 3 ans, donc au total 5 années, tout cela paraît dorénavant extraordinairement long, c'est quasiment un doublement des formations universitaires.

Naturellement, rallonger la durée des études coûte plus cher à l'Etat, en nombre d'enseignants/professeurs, en nombre de classes et en coût de fonctionnement du système (administratif, énergie, moyens éducatifs, ect.) car le nombre d'élèves enclassés augmente.

La justification principale étant que les autres cantons font la même chose, ne paraît pas très pertinente, à moins que les élèves vaudois ayant obtenus leur maturité, échouent plus que les autres dans les filières universitaires, bien que nous n'ayons aucune statistique le démontrant.

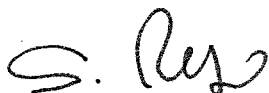
Les jeunes voient ainsi leurs durées d'étude s'allonger, repoussant d'autant leur entrée sur le marché du travail et naturellement leur future retraite, restant à la charge principalement de leur famille, voire des bourses d'études.

Nous avons donc l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Quel est le coût additionnel à mettre au budget de l'Etat, pour l'année supplémentaire de gymnase qui passerait ainsi de 3 à 4 ans ?
- Combien de classes supplémentaires sont nécessaires dans les 11 gymnases vaudois ?
- Combien de professeurs supplémentaires sont nécessaires au total ?
- Quel est le coût de fonctionnement global de cet allongement ?

D'ores et déjà, nous remercions le Conseil d'Etat pour sa réponse chiffrée.

S. Rezso



Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



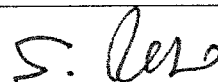
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Rezso Stéphane

Signature :



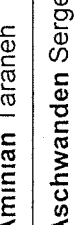
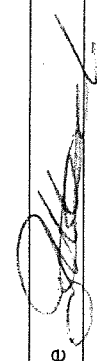
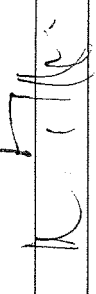
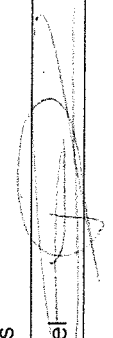
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Selon liste

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh		Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei		Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire		Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne		Chevalley Jean-Rémy	Evéquoz Séverine
Balet Stéphane		Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline		Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre		Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie		Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence		Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc		Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu		Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe		Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure		Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud		Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain		Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien		Démétriadès Alexandre	Giardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier		Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya		Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine		Devaud Grégory	Glayre Yann
Cachin Jean-François		Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François		Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel		Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine		Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François		Ducommun Philippe	Jagues Vincent
Cherbuin Amélie		Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre